

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : mardi 13 septembre 2022,
Secrétaire de séance : Jean LABORDE

Etaient présents 50 titulaires, 1 suppléant, 7 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Philippe VIGNEAU, Fabienne TOUVARD, Ophélie ESCOT, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOIBE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Philippe GARROTÉ, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Chantal LECOMTE, Nathalie PASTOR, Brigitte ROSSI, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Louis BENOIT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Eric BERGEZ suppléant de Dany BARRAUD,

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Anne BARBET à Stéphane LARTIGUE, Jean CONTOU CARRÈRE à Philippe GARROTÉ, Patrick MAILLET à Marie-Lyse BISTUÉ, Dominique QUEHEILLE à Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER à Sami BOURI,

Absents : Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Michel CONTOU-CARRÈRE, Cédric PUCHEU, Michèle CAZADOUMECQ, Laurent KELLER, Gérard LEPRETRE, Fabienne MENE-SAFFRANÉ, Marc OXIBAR, Laurence DUPRIEZ, Jean-Luc MARLE, Alain QUINTANA, Aurore GUEBARA, Bruno JUNGALAS, Christophe GUERY

RAPPORT N° 220920-03-TOU-

**MODERNISATION ET DIVERSIFICATION DE L'ESPACE DU SOMPORT :
ACTUALISATION DU COÛT DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT**

Mme ALTHAPÉ expose :

Considérant les délibérations prises en conseil communautaire du 8 novembre 2018, du 6 juin 2019, du 7 novembre 2019 et du 28 juillet 2020, et suite à divers événements, le coût total du projet de modernisation et diversification de l'Espace du Somport est modifié, ainsi que son plan de financement.

Coût prévisionnel de l'opération :

Les événements ayant impacté le coût du projet sont :

- Les résultats de consultation des entreprises précisant certaines dépenses,
- Un imprévu sur la structure béton exigeant des travaux supplémentaires de consolidation,
- Une augmentation des coûts de certains matériaux,
- Un avis défavorable du Parc National des Pyrénées pour la réalisation de l'espace luge avec une bande transporteuse.

Le coût global de l'opération de « Modernisation et diversification de l'Espace du Somport » s'élève à 4 724 729 € HT (contre 4 931 674 € HT dans la délibération du 28 juillet 2020).

Il convient de rappeler que les marchés ont été conclus à prix révisibles de façon à couvrir les aléas de variations conjoncturelles des prix.

La clause de révision des prix permet d'ajuster mois par mois au fil du chantier le prix des prestations réalisées à l'évolution de la conjoncture par application des index nationaux mensuels de référence du corps d'état considéré. Aussi, les travaux n'étant pas terminés, une partie du montant des « révisions de prix » indiqué dans le tableau ci-dessous fait l'objet d'une estimation, et peut être amené à évoluer dans les prochaines semaines.

DEPENSES	Montant € HT
PHASE 1	
Etudes et honoraires	406 801
<i>Révision des prix</i>	<i>11 000</i>
Réhabilitation du bâtiment	
Travaux	2 790 138
<i>Révisions des prix</i>	<i>215 000</i>
<i>Avenants</i>	<i>310 000</i>
Aménagement et équipements intérieurs	183 720
Réhabilitation de la station d'épuration	290 095
Travaux réseau d'eau	24 000
Sous-total phase 1	4 230 754 €
PHASE 2	
Développement de nouvelles activités	493 975
COUT TOTAL DU PROJET GLOBAL	4 724 729

Calendrier de l'opération :

Le calendrier est ainsi actualisé :

Phase 1 :

- Démarrage des travaux : mars 2021
- Fin des travaux phase 1 : octobre 2022

Phase 2 :

- Etudes : 2022
- Travaux/acquisitions équipements : juin 2022 / juin 2023.

Plan de financement prévisionnel global :

Dans le cadre du Plan Avenir Montagne, une nouvelle demande de subvention a été sollicitée auprès de l'Etat, venant modifier le plan de financement. Une nouvelle demande a également été formulée auprès du Parc National des Pyrénées.

DEPENSES		RECETTES		
	Montant HT €		Montant HT €	%
Réhabilitation du bâtiment		FEDER POI Pyrénées	1 288 618	27.30
- Etudes et honoraires	406 801	FNADT Massif	80 000	1.7
- Révision des prix MOE	11 000	tranche 1 (études)		
- Travaux bâtiment	2 790 138	Etat FSIL	400 035	8.5
- Révision des prix	215 000	Etat PAM	388 737	8.2
- Avenants	310 000	Conseil régional Nouvelle-Aquitaine	580 000	12.3
- Aménagements intérieurs	183 720			
Réhabilitation de la station d'épuration	290 095	Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques	580 000	12.3
Travaux réseau d'eau	24 000			
Développement de nouvelles activités	493 975	Parc National des Pyrénées	16 180	0.3
		Dossier 1	10 000	
		Dossier 2	6 180	
		Sous-total des subventions	3 333 570	70.6
		Autofinancement	1 391 159	29.4
TOTAL	4 724 729		4 724 729	100.00

Plan de financement prévisionnel Plan Avenir Montagne (PAM) :

Au titre du Fonds Avenir Montagnes, seules les dépenses liées à l'aménagement intérieur et la création d'ambiance nature du bâtiment d'accueil, à la diversification des activités et à l'aménagement des pistes sont éligibles.

De ce fait, pour cette demande, le coût de l'opération éligible s'élève à 654 705 €.

Afin de permettre l'instruction de ce dossier, il est nécessaire de présenter à l'Etat un plan prévisionnel en adéquation avec les dépenses retenues sur ces bases.

DEPENSES		RECETTES		
	Montant HT €		Montant HT €	%
MOE Création ambiance et aménagement intérieur	20 600	Etat FSIL	15 021.94	2.29
		Etat PAM	388 737.00	59.38
Travaux d'aménagements intérieur et création ambiance	98 120	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	43 956.71	6.71
		Conseil		
Aménagements et équipements intérieur	42 010	Départemental des Pyrénées Atlantiques	75 385.71	11.51
		Parc National des Pyrénées	29.90	0.00
Diversification des activités et aménagements pistes	493 975	Sous-total des subventions	523 131.26	79.90
		Autofinancement	131 573.74	20.10
TOTAL	654 705		654 705.00	100.00

Plan de financement prévisionnel FEDER Massif :

Concernant le Programme Opérationnel Interrégional FEDER Massif, seules les dépenses liées aux travaux de réhabilitation du bâtiment (hors aménagements intérieurs et mobiliers non fixes) sont éligibles.

De ce fait, pour ce partenaire, l'assiette éligible retenue est de 3 197 616.30 € HT.

Afin de permettre l'instruction de ce dossier, il est nécessaire de présenter au FEDER un plan prévisionnel en adéquation avec les dépenses retenues sur ces bases.

DEPENSES		RECETTES		
	Montant HT €		Montant HT €	%
Réhabilitation du bâtiment	3 197 616.30	FEDER POI Pyrénées	1 288 618.00	40.30
- Travaux bâtiment (dont avenants et révision de prix)		Etat FSIL	342 784.46	10.72
		Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	483 012.67	15.11
		Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques	436 155.07	13.64
		Parc National des Pyrénées	7 522.45	0.24
		Sous-total des subventions	2 558 092.65	80.00
		Autofinancement	639 523.65	20.00
TOTAL	3 197 616.30		3 197 616.30	100.00

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **VALIDE** ces plans de financement prévisionnels,
- **AUTORISE** le Président à solliciter, compte tenu des évolutions de ce plan de financement, les subventions correspondantes auprès de l'Europe, de l'Etat, du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et du Parc National des Pyrénées,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 20 septembre 2022
 Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Signé JL

Jean LABORDE

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY